#### République française

#### Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

### VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre	d e	m e m	bres
composant le en exercice présents présents par p absents excus absents excus	orocui	ration	33 32 1

OBJET

Election de représentants du Conseil municipal au sein de l'ADSVM Le 11 juin 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 5 juin 2020, s'est assemblé au gymnase Schweitzer sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS: M. Thevenot, Mme Krawezyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Vema, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM.Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, M. Bekare, Mme Chenieux, M. Duranteau, Mme David.

PRESENTS PAR PROCURATION: M. David CORCEIRO

ABSENTS:

**ABSENTS EXCUSES:** 

SECRETAIRE: M. Christian DACHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20200611-DEL2020061110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 16/06/2020

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-33,

VU les statuts de l'Association pour le Développement des Sports dans la Vallée de Montmorency (ADSVM),

CONSIDERANT qu'en tant que membre de l'association, la Ville doit procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant,

VU la note explicative de synthèse et sur proposition de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PROCEDE, nominativement, à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès de l'Association pour le Développement des Sports dans la Vallée de Montmorency,

## **SONT** candidats:

- Titulaire:
- Claudine Bitterli
- Suppléant :
- Frank Zakaria

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

N

SONT élus auprès de l'Association pour le Développement des Sports dans la Vallée de Montmorency :

- Titulaire :
- Claudine Bitterli
- Suppléant :
- Frank Zakaria

Vice-président délegué du Conseil départemental,

Luc STREHALAND

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le 16 JUIN 2020
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif

Affiché et/ou notifié le

1 6 JUIN 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cery Hong Canans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.